

Université

de Strasbourg

DÉLIBÉRATION

Conseil d'administration

Séance du 7 juillet 2020

Délibération
n°81-2020
Point 4.4.6.6

Point 4.4.6.6 de l'ordre du jour

Tarifs pour des micro-projets en entreprises pour le DU Disrupt 4.0 au sein de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion

EXPOSE DES MOTIFS

La FSEG développe une offre de formation innovante, à destination d'un public mixte (étudiants en FI et en FC, qu'ils soient jeunes diplômés, salariés ou en reconversion professionnelle) sur la transformation digitale des organisations. Elle prend la forme d'un cursus appelé Disrupt4.0. Ce cursus complet dure 600h. Une pédagogie par l'action est au cœur du programme pédagogique. Ainsi, les apprenants mettront en pratique tout au long du parcours de formation les notions enseignées au travers de projets réels proposées par des entreprises ou des organisations publiques / para-publiques. Les étudiants seront ainsi regroupés en équipe pour étudier le problème proposé par les organisations et ils seront accompagnés dans la réalisation des projets par une équipe pédagogique d'initiés (enseignants-chercheurs, experts extérieurs), en service complémentaire ou en vacation. Ce cursus d'apprentissage par l'action et de mise en pratique correspond à 300h des 600h de formation du DU. Les étudiants visiteront ainsi concrètement les notions théoriques enseignées pendant les temps d'enseignement « théoriques » afin de favoriser une insertion professionnelle consécutive.

Les organisations proposant des projets transversaux souhaitent valoriser cette mise à disposition d'une équipe pluridisciplinaire. Cette valorisation de l'investissement des équipes de 3 à 5 étudiants prend la forme d'une rétribution financière de 2800€ à l'Université de Strasbourg. Cette somme permet l'animation du D.U, la rémunération des accompagnants et la prise en charge des enseignements théoriques.

La FSEG souhaite déterminer un cadre administratif permettant aux organisations de rétribuer la mise à disposition des équipes de projet et des accompagnants, à l'image de ce qui est fait dans certaines écoles d'ingénieur de l'Unistra et du site Alsacien, par exemple dans les micro-projets de l'ECPM.

Demande :

Déterminer un cadre administratif permettant à la FSEG de valoriser les projets Disrupt4.0 auprès des organisations.

Composante et service concernés :

Faculté de sciences économiques et de gestion (porteur)
Pole entrepreneuriat, DIREV.

Responsable pédagogique du D.U :

Sabine Cullmann, MCF

Chargée de mission :

Nadia Bel Mahi

Renouvellement :

Année universitaire 2020/2021

Tarif envisagé :

2800 € par projet.

Parties prenantes :

- Faculté de sciences économiques et de gestion (co-porteur du cursus)
- Pole entrepreneuriat, DIREV (co-porteur du cursus)
- Etudiants inscrits au cursus Disrupt 4.0 (actuellement 6)
- Organisations apporteurs de projet (actuellement 2)
- Accompagnants internes et externes (actuellement 3)

Par 26 voix pour, la CFVU a approuvé les tarifs pour des micro-projets en entreprises pour le DU Disrupt 4.0 au sein de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion.

Délibération

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve les tarifs pour des micro-projets en entreprises pour le DU Disrupt 4.0 au sein de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	27
Nombre de voix pour	27
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	0

Destinataires :

- Madame le Recteur de l'académie, Chancelier des universités
- Direction Générale des Services
- Direction des Finances
- Agence Comptable

Fait à Strasbourg, le 15 juillet 2020

Le Directeur Général des Services



Frédéric DEHAN